

ASSURANCES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

BULLETIN D'ADHÉSION

ORCHESTRE À L'ÉCOLE – PARTENARIAT

Comment souscrire à l'assurance :

Bulletin de souscription à compléter et à nous retourner par mail à musique@verspieren.com accompagné de la liste des instruments à assurer comprenant leur descriptif et leur valeur à assurer sur la base d'un justificatif de valeur de moins de 3 ans : factures d'achat ou liste estimative établie par un luthier.

Pour tous renseignements, une équipe dédiée vous accueille :

Tél. : 01 49 64 10 01 – E-mail : musique@verspieren.com

15 rue du Landy – 93210 LA PLAINE SAINT DENIS

ADHÉRENT

Nom de l'établissement :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone : E-mail :

POLICE : N° 27881A

Date de prise d'effet : L'assurance prend effet le jour de son règlement. Le contrat sera établi sur les bases du bulletin de souscription complété et signé.

Renouvellement : Tacite reconduction sous conditions renouvellement adhésion à l'association Orchestre à l'école.

Valeur totale du parc à assurer*	Cotisation d'assurance

* un état descriptif du parc comprenant la désignation des instruments et leur valeur sera à fournir à la souscription du contrat

NOTE D'INFORMATION RELATIVE AU CONTRAT D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE DIAGNOSTIQUEURS

Introduction

La loi 2005-1564 du 15 décembre 2005 et ses textes d'application imposent aux intermédiaires en assurance de préciser par écrit un certain nombre d'informations lors de la remise d'un projet ou d'une proposition de contrat. Le présent document répond à cette obligation d'information.

1. Mentions légales (art. R. 520-1 du Code des assurances)

Ces mentions figurent en bas de la présente page, en particulier notre numéro d'immatriculation au registre des intermé-

diaires en assurance. Il est aussi précisé qu'aucun assureur ne détient plus de 10 % de notre capital ou n'est détenu à plus de 10 % par nous.

2. Informations concernant l'analyse du marché (art. L. 520-1-II-b du Code des assurances)

- Vos caractéristiques et besoins sont précisés sur ce document.
- Sur la base de ces éléments d'information et compte tenu de notre expérience et de notre réputation sur votre secteur d'activité, nous avons questionné les assureurs avec lesquels nous avons élaboré toute une gamme de services et de contrats adaptés à vos besoins.

c. Notre recommandation est fondée sur les critères suivants:

- meilleur rapport garanties/cotisation;
- adéquation d'ensemble avec les besoins exprimés;
- sérieux et expérience de ces assureurs dans la gestion et dans le traitement des sinistres.

3. Contrôle et décision

Malgré le temps et l'expertise que nous avons consacrés à votre dossier, une lecture attentive du projet est nécessaire pour le cas où vous voudriez modifier ou corriger tel élément ou tel paramètre. Nous sommes à votre entière disposition pour cela et pour vous permettre de décider en connaissance de cause.

TARIFS VALABLES UNIQUEMENT POUR L'UNION EUROPÉENNE

(pour le monde entier contacter le 01 49 64 10 01)

Valeur assurée	Tarifs TTC 2025
9001 – 10 000 €	137 €
10 001 – 11 000 €	144 €
11 001 – 12 000 €	152 €
12 001 – 13 000 €	159 €
13 001 – 14 000 €	167 €
14 001 – 15 000 €	174 €
15 001 – 16 000 €	182 €
16 001 – 17 000 €	189 €
17 001 – 18 000 €	197 €
18 001 – 19 000 €	204 €
19 001 – 20 000 €	211 €
20 001 – 21 000 €	219 €
21 001 – 22 000 €	226 €
22 001 – 23 000 €	234 €
23 001 – 24 000 €	241 €
24 001 – 25 000 €	249 €
25 001 – 26 000 €	256 €
26 001 – 27 000 €	264 €
27 001 – 28 000 €	271 €
28 001 – 29 000 €	279 €
29 001 – 30 000 €	286 €
30 001 – 31 000 €	294 €
31 001 – 32 000 €	301 €
32 001 – 33 000 €	309 €
33 001 – 34 000 €	316 €
34 001 – 35 000 €	324 €
35 001 – 36 000 €	331 €
36 001 – 37 000 €	339 €
37 001 – 38 000 €	346 €
38 001 – 39 000 €	354 €
39 001 – 40 000 €	361 €
40 001 – 41 000 €	369 €
41 001 – 42 000 €	376 €
42 001 – 43 000 €	384 €
43 001 – 44 000 €	391 €
44 001 – 45 000 €	399 €

Les garanties s'exercent conformément aux clauses des Conditions générales du contrat et selon le tableau des garanties et des cotisations annexés dont l'assuré reconnaît avoir pris connaissance et reçu un exemplaire.

MODE DE PAIEMENT PRIVILÉGIÉ

- ☐ Carte bancaire
- ☐ Virement bancaire
- ☐ Prélèvement bancaire
(joindre un RIB)
- ☐ Chorus Pro
(joindre un bon d'engagement)

Fait à :

Le :

Signature et cachet